

NOUVELLES INDUSTRIES

La vie du réseau de l'industrie 44

N° 140 – avril 2021

Suivez notre actualité sur
    @UIMM44

UIMM

Loire-Atlantique

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR



L'UIMM LOIRE-ATLANTIQUE RESTE MOBILISÉE ET À VOS CÔTÉS PENDANT CE NOUVEAU CONFINEMENT

Les équipes de l'UIMM Loire-Atlantique sont mobilisées à vos côtés et attentives aux problématiques auxquelles vous êtes confrontées. Avec nos experts, et en relation étroite avec l'UIMM nationale et les Services Publics, nous vous accompagnons pour gérer cette crise sanitaire, sociale et économique..

Focus « Alternance »

Alors que les conséquences de la crise sanitaire affectent la société, le développement des compétences reste la clé pour la relance des entreprises. Former un apprenti est une réelle opportunité pour l'entreprise et peut permettre de répondre à vos besoins. Le plan #1jeune1solution du gouvernement, les salons locaux (Alternance Manufacturing, ITII Pays de la Loire : Job dating alternance, Salon virtuel Apprentissage, Alternance et Métiers, Speed Retz alternance, Forum digital Seed alternance Pays d'Ancenis, etc.), les portes ouvertes (Fab'Academy Pays de la Loire, lycées professionnels, etc.) sont autant d'outils et de solutions pour trouver l'apprenti dont vous aurez besoin demain. Former aujourd'hui des jeunes aux méthodes de l'entreprise grâce à l'alternance pour avoir de futurs collaborateurs efficaces, c'est une réelle opportunité !

L'UIMM Loire-Atlantique vous informe et vous conseille et reste à votre disposition !

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU FÉMININ

Mardi 16 mars, Pôle Emploi a organisé, à la Fab'Academy du Pôle formation UIMM, centre de Nantes, une journée découverte des métiers de l'industrie et du transport auprès d'un public féminin en recherche d'emploi.

L'objectif : Casser les codes et démontrer que ces métiers, traditionnellement masculin, sont aussi accessibles aux femmes.

Après une rapide présentation du centre de formation, les demandeuses d'emploi ont pu découvrir, par petits groupes, les métiers de la chaudronnerie, du soudage, de l'usinage et de la maintenance industrielle aux côtés des formateurs et pratiquer quelques gestes techniques. Un pôle d'échange, avec les intervenants - partenaires de la Fab'Academy : SAH LEDUC représenté par Vincent Bosseau, Simon Bouhier apprenti en BTS CPRP, la Meilleure Apprentie de France Maïna Pajot BTS CRCI, Anné Le Compagnon Formatrice et Guylène Jaillet, Responsable Pédagogique Fab'Academy de Nantes, était également là pour témoigner de l'accueil des femmes dans les entreprises industrielles.

Les participantes sont toutes reparties émerveillées par les nombreuses opportunités qui s'offraient à elles dans l'industrie.

Merci à la FNTV Pays de la Loire, Pôle Emploi, SAH LEDUC, aux apprenants et aux équipes de la Fab'Academy pour leur participation à cette belle découverte.



ITII PAYS DE LA LOIRE : JOB DATING ALTERNANCE



Plus de 1000 candidats souhaitent intégrer une des 12 formations d'ingénieurs de spécialité, en partenariat avec l'ITII Pays de la Loire à la rentrée prochaine !

Les candidats sont jugés sur leurs qualités scientifiques et techniques, mais aussi sur leur motivation et leur capacité à intégrer une formation par la voie de l'apprentissage.

Les meilleurs d'entre eux seront admis sur les listes principales et intégreront définitivement les formations s'ils décrochent un contrat d'apprentissage de 36 mois.

Votre entreprise est à la recherche d'un(e) apprenti(e) ingénieur(e) ?

- Vous pouvez déposer votre offre d'alternance sur www.itii-pdl.com > rubrique « Entreprises »

- Venez rencontrer les candidats sélectionnés par les écoles partenaires les 18, 19 et 20 mai prochains.

Job Dating gratuit, réservé aux entreprises s'étant inscrites.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

Plus d'informations :
www.itii-pdl.com
communication@itii-pdl.com

LES 18, 19 ET 20 MAI 2021

JOB DATING ALTERNANCE

Rencontres virtuelles entre recruteurs et candidats admis sur liste principale des formations d'ingénieurs de spécialité par apprentissage de :



Inscription et information : www.itii-pdl.com

DÉMARRAGE DE FORMATION À LA FAB'ACADEMY DU PÔLE FORMATION PAYS DE LA LOIRE – UIMM DE SAINT NAZAIRE

Une formation Technicien Etudes en Mécanique pour devenir Dessinateur Industriel démarre le 12 avril 2021. Les stagiaires suivront un parcours de formation sur 1092 heures (dont 245 heures de stage). Au terme du parcours, ils valideront un Titre Professionnel Technicien d'Etudes Mécaniques.

Une formation Technicien Logistique se déroule du 17 mai au 16 septembre 2021. Cette formation permettra à un groupe de 10 stagiaires de valider un titre de niveau 5 :

- Organisation et optimisation des activités logistiques
- Management des équipes
- Gestions des indicateurs...

Une formation Agent de contrôle Qualité dans l'industrie démarre le 6 septembre 2021. Les stagiaires suivront un parcours de formation sur 910 heures (dont 280 heures de stage). Au terme du parcours, ils valideront un CQPM.

Une nouvelle formation diplômante par apprentissage ouvre à la rentrée de septembre 2021 : Bac Professionnel Maintenance d'Equipements Industriel (M.E.I.). Ce parcours de formation de niveau 4 durera 1 an.

Les entreprises intéressées pour découvrir les parcours ou accueillir un candidat peuvent contacter Dominique Mellouet au 06 70 46 90 36 ou par mail à : dominique.mellouet@formation-industries-pdl.fr.

PUBLICATION DU DÉCRET DÉFINISSANT LES MODALITÉS RELATIVES AUX MESURES VISANT À SUPPRIMER LES ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS L'ENTREPRISE

Le décret n° 2021-265 du 10 mars 2021 précise les modalités de publication des niveaux de résultat et des résultats obtenus pour les indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et aux actions mises en œuvre pour les supprimer. Il définit également les modalités de fixation et de publication des objectifs de progression et des mesures de correction et de rattrapage prévues à l'article 244 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021.

Décret n° 2021-265 du 10 mars 2021

NOUVEL ACCORD RELATIF AUX RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES GARANTIES (RAG) ET RÉMUNÉRATIONS MINIMALES HIÉRARCHIQUES (RMH) À PARTIR DE L'ANNÉE 2021 POUR LES SALARIÉS NON CADRES

L'UIMM et 3 organisations syndicales : CFE-CGC, CFDT et FO ont signé le 15 février 2021 un accord revalorisant le barème des appointements minimaux garantis des salariés non cadres à partir de l'année 2021.

Le texte de l'accord et les barèmes correspondants sont accessibles sur le site de l'UIMM Loire-Atlantique.

FIN DES DIRECCTE

Les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) deviennent des Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) à compter du 1^{er} avril.

Les DREETS regroupent les missions qui sont actuellement exercées par les DIRECCTE et les services déconcentrés chargés de la cohésion sociale. Le pôle « politique du travail » sera chargé de la politique du travail et des actions d'inspection de la législation du travail.

Décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

ÉCOULEMENT DES STOCKS DE MASQUES

Une [instruction interministérielle du 12 mars 2021](#) prolonge la possibilité d'écouler les stocks des équipements de protection individuelle importés sans marquage CE dans les conditions précisées dans [l'instruction du 9 juin 2020](#), jusqu'au 31 décembre 2021. Ceci concerne les masques de type FFP2 et des masques répondant à la définition de dispositifs médicaux dits « masques chirurgicaux ».

Cette instruction rappelle également que les équivalences entre les normes de fabrication des masques définies en annexe 1 de l'instruction du 9 juin 2020 sont définies uniquement dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Elles doivent donc n'être utilisées qu'à cette seule fin. En particulier, les masques ne présentant pas de performance pour la filtration de particules huileuses, tels que les masques KN 95, ne doivent pas être mis à disposition à des fins de protection contre d'autres risques que la Covid-19, en particulier contre certains agents chimiques.

GUIDE D'HYGIÈNE INFORMATIQUE

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information – ANSSI – publie un guide sur les mesures techniques les plus simples et élémentaires à mettre en œuvre pour garantir la sécurité des systèmes d'information des entreprises. Vous êtes responsable de la sécurité des systèmes d'information de votre organisation ou, plus simplement, c'est à vous que revient la responsabilité du bon fonctionnement de son informatique. Ce guide s'adresse à vous. Il vous présente 42 mesures d'hygiène informatique essentielles pour assurer la sécurité de votre système d'information et les moyens de les mettre en œuvre, outils pratiques à l'appui.

Plus d'informations, [cliquez ici](#).

DINAMIC+

Le programme Dinamic+, porté par la CCI Pays de la Loire et BPI France vise à accompagner les PME sur l'un des parcours suivant : performance interne, développement commercial, design et marketing de l'offre, numérique ou industrie du futur et rebond. Lancée officiellement le 9 mars à la CCI, à Nantes, la 1^{ère} promotion compte 17 entreprises dont un adhérent, le groupe Bouhyer à Ancenis.

Plus d'informations, [cliquez ici](#).

MISE EN LIGNE D'UN SIMULATEUR DE CALCUL DES FRAIS KILOMETRIQUES POUR L'ANNEE 2020

Ce simulateur, mis en ligne sur le site impots.gouv.fr, permet d'évaluer les frais kilométriques pour l'année 2020. Il inclut également les véhicules électriques. Le calcul est obtenu facilement à partir d'images cliquables.

[Cliquez ici](#) pour découvrir le simulateur.

AGENDA

6 avril	Club RH Grands Groupes Saint-Nazaire
15 avril	Démarrage du Cycle SSE - J1 « Cadre réglementaire Santé-Sécurité » (Report du 16 fév.) Saint-Herblain
20 avril	Formation « Analyser et décrire les postes dans son entreprise, notamment en vue des classements » Visio-conférence
21 avril	Réunion d'information « Transitions Collectives - TRANSCO » Visio-conférence
22 avril	Club RH PME-ETI Saint-Herblain